

# Saisir sa comptabilité sur ISTEA

## Objectifs

Appréhender les principes comptables, être en capacité de saisir les opérations courantes et le bilan d'ouverture sur ISTEA et de télédéclarer la TVA

## Pré-requis

Agriculteurs de l'Aude et des départements limitrophes voulant saisir leur comptabilité sur un logiciel comptable

## Contenu

Jour 1 : Principes comptables et architecture d'ISTEA  
Jour 2 : Saisie des opérations courantes sur ISTEA sur un dossier Test  
Jour 3 : Saisie des opérations courantes sur son dossier  
Jour 4 : Contrôle TVA et télédéclaration de la TVA du premier trimestre  
Jour 5: Recherche d'erreurs, modification d'une écriture et télédéclaration de la TVA du 2ème trimestre  
Jour 6 : Télédéclaration de la TVA du 3ème trimestre et appréhender les bases pour saisir son bilan d'ouverture, saisie des immobilisations  
Jour 7 : Évaluation et saisie des stocks début, saisie des emprunts  
Jour 8 : saisie des dettes et créances, calcul du capital initial

Bilan de formation

Méthodes pédagogiques : temps d'apports théoriques, échanges avec les participants, témoignage.

Fin de la formation, un temps sera réservé à la mesure de la satisfaction des stagiaires et à une auto-évaluation des acquis.

Une attestation de formation et un support de formation seront remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

## Modalité d'enseignement

présentiel, distanciel

## Infos complémentaires

**Durée de la formation** 8 jour(s)

**Date limite d'inscription** 02/03/2021

## Tarifs

Adhérent 1232€

Prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA dans la limite du plafond annuel de 2250€ VIVEA.

## Plus de renseignements

Responsable de stage : Béatrice

Gonzalez

afocg11@interafocg.org

AFOCG 11

Maison paysanne

1 Avenue Salvador Allende-

11300 LIMOUX

Tel. 06 56 66 06 58

N° d'organisme de formation :

76110158011

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation

**Taux de satisfaction** : 9.47/10%

Apporter ordinateur portable + repas tiré du sac



**Modalités d'accès** : Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types de handicap merci de nous contacter.

### Dates, lieux et intervenants

|                                             |                                 |                                                        |
|---------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <b>02 mars 2021</b><br>09:30 - 17:30 (7hrs) | maison paysanne<br>11300 Limoux | Béatrice Gonzalez : formatrice en comptabilité gestion |
| <b>18 mars 2021</b><br>09:30 - 17:30 (7hrs) | maison paysanne<br>11300 Limoux | Béatrice Gonzalez : formatrice en comptabilité gestion |
| <b>31 mars 2021</b><br>09:30 - 17:30 (7hrs) | maison paysanne<br>11300 Limoux | Béatrice Gonzalez : formatrice en comptabilité gestion |
| <b>20 avr 2021</b><br>09:30 - 17:30 (7hrs)  | maison paysanne<br>11300 Limoux | Béatrice Gonzalez : formatrice en comptabilité gestion |
| <b>13 juil 2021</b><br>09:30 - 17:30 (7hrs) | maison paysanne<br>11300 Limoux | Béatrice Gonzalez : formatrice en comptabilité gestion |
| <b>14 sept 2021</b><br>09:30 - 17:30 (7hrs) | maison paysanne<br>11300 Limoux | Béatrice Gonzalez : formatrice en comptabilité gestion |
| <b>19 oct 2021</b><br>09:30 - 17:30 (7hrs)  | maison paysanne<br>11300 Limoux | Béatrice Gonzalez : formatrice en comptabilité gestion |
| <b>23 nov 2021</b><br>09:30 - 17:30 (7hrs)  | maison paysanne<br>11300 Limoux | Béatrice Gonzalez : formatrice en comptabilité gestion |

### Co-organisateur(s)



### Financier(s)



### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Statut \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.